

FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

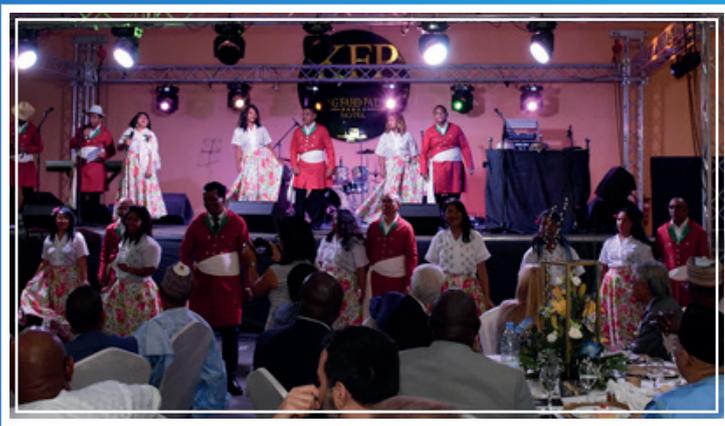
CÉLÉBRATION DU 60^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'ASECNA (SUITE)



Des discours-témoignages
venant de personnalités averties



Les fournisseurs historiques
associés à travers une exposition



Nos collègues malgaches
« éblouissent » le dîner de gala



N°525
du 30 décembre 2019

Des discours-témoignages venant de personnalités averties

A l'occasion de la cérémonie officielle qui s'est tenue, le 12 décembre 2019, dans le cadre des festivités marquant le 60ème anniversaire de l'Agence de hautes personnalités ont prononcé des discours pour, tour à tour, rendre hommage à l'ASECNA, et réaffirmer leur confiance en l'avenir de l'institution communautaire.

Parmi ces personnalités, on peut citer MM Alioune SARR, Ministre du Tourisme et des Transports aériens du Sénégal, qui a présidé la cérémonie, au nom du Président Macky SALL, Paul MALEKOU, ancien DG de l'ASECNA, et Jean-Yves Le GALL, Président du Centre national d'Etudes Spatiales (CNES) de France0

Ainsi, M. Alioune SARR, a délivré un message du Président Macky SALL, « hors du pays », dans lequel il magnifie l'histoire de l'ASECNA qui « est intimement liée au Sénégal », créée qu'elle a été le 12 décembre 1959 à Saint Louis, mais plus encore, avec le transfert du siège, depuis 1974, à Dakar.



M. SARR a également salué l'esprit d'anticipation des pères fondateurs de l'ASECNA qui ont compris très tôt le parti qu'il pouvait tirer d'une mise en commun de la gestion et de l'exploitation des espaces aériens des pays africains en marche vers les indépendances. Dans la foulée, il a félicité les dirigeants successifs de l'Agence, en l'occurrence, les Présidents de conseil d'Administration, les Directeurs généraux pour leur prévoyance et leur leadership qui ont fait de l'ASECNA une institution viable et performante au service de ses Etats membres.

Au nom du Président Macky SALL, le Ministre du Tourisme et des Transports aériens du Sénégal a exhorté les Ministres en charge de l'aviation civile « à accompagner l'ASECNA dans la mise en œuvre de la Déclaration de Dakar et à lui fixer des orientations précises pour l'aider

à matérialiser cette vision vers un ciel unique pour l'Afrique ». A ce prix que « l'Agence réussira sa nouvelle révolution technologique, celle qui lui ouvrira les portes de la fourniture de services de navigation aérienne par satellites dans les prochaines années » a-t-il ajouté.

En ce qui le concerne, M. MALEKOU, en retraçant le



parcours de l'Agence, a dit sa fierté au sujet de l'ASECNA qui a réussi, avec brio, les grandes étapes de son parcours, de l'africanisation des ressources humaines à l'acquisition de l'autonomie financière en passant par l'appropriation de la haute technologie pour assurer la sécurité de la navigation aérienne. M. MALEKOU a, en outre, félicité les Etats, pour la création d'un cadre idéal et de travail au Siège et dans les Représentations, au profit du personnel.

Scrutant l'avenir, M. Jean-Yves Le GALL, a, lui, affirmé



que le CNES peut s'appuyer sur des partenaires fiables et ambitieux tels que l'ASECNA, « un acteur incontournable de la gestion du trafic aérien », notamment, dans l'utilisation des applications spatiales pour les services qui permet d'avoir des solutions innovantes et à bas coût.

Voir l'intégralité des discours respectivement prononcés par MM Alioune SARR, Paul MALEKOU et Jean-Yves Le GALL dans les pages qui suivent.

Les fournisseurs historiques associés à travers une exposition



Les industriels et fournisseurs historiques de l'Agence ont été associés à l'évènement, à travers l'exposition qui a été organisée les 11 et 12 décembre dans le cadre des manifestations. Cette exposition a concerné les équipements et services liés à la lutte contre l'incendie (SIDES), la communication (ENGIE, JOTRON,

- INTELSAT), calibration des aides à la navigation aérienne (AERODATA), la météorologie (DEGREANE et MFI), la surveillance et NAV AIDS (THALES), le simulateur (UFA) et la gestion d'aérodrome (PROAVIA). En outre, l'ASECNA, l'ANACIM et AIBD ont aussi pris part à l'exposition.
-
-



Nos collègues malgaches « éblouissent » le dîner de gala



Dans un programme très éclectique, les différentes régions des pays membres ont été toutes culturellement représentées à l'occasion du dîner de gala organisé le 11 décembre. Particulièrement du côté artistique et musical. Le spectacle offert par nos collègues malgaches à l'occasion du dîner de gala, nous a rappelé la beauté de Madagascar, la « Grande île ».

Ainsi, nos collègues originaires de ce pays et leurs conjoints respectifs ont mis un point d'honneur à assurer eux-mêmes, une mémorable participation de Madagascar à ce dîner de gala, à travers un spectacle qui décrit bien l'exotisme des belles côtes de Madagascar. Choissant d'interpréter un tube des années 60 «Ramez Ramez» du groupe VOANIO qui colle bien à la circonstance. En effet, cette chanson au rythme du « séga », une des mélodies typiquement malgaches, invite à toujours ramer, ramer et avancer, à l'image de l'ASECNA qui arrive aujourd'hui à ses 60 ans malgré les nombreux défis qu'elle a eu à surmonter, tout au long de son parcours, et qui continue d'avancer.

Côté vestimentaire, nos collègues arboraient des tenues qui invitaient à l'évasion : jupe fleurie et chemisier « brodé main » chez les dames ; «malabary» (tunique typique) et ceinture d'écru chez les hommes, le tout dans des

- déclinaisons de tons rouge, vert et blanc qui représentent les couleurs de Madagascar.

- Pour arriver à présenter ce spectacle de haute facture, nos collègues ont effectué des dizaines de séances de répétition pour honorer l'ASECNA à leur façon et célébrer son 60ème anniversaire.

- Ainsi ont, à l'occasion, ils ont tenu la dragée haute aux grands artistes invités comme Zao du Congo (Anciens combattants, vous vous souvenez... ?), Coumba Gaolo Seck du Sénégal (Disque d'or avec la reprise du titre légendaire Pata Pata de Myriam Makéba) et la troupe Al Bichir de Tchiro (groupe musical du Niger très engagé dans la défense des grandes causes telles que l'unité africaine, la défense des démunis etc...)



Allocution de Monsieur Alioune SARR, Ministre du Tourisme et des Transports aériens du Sénégal



« Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal, hors du pays, m'a chargé de vous délivrer les mots qui suivent :

Monsieur le Président du Comité des Ministres de l'ASECNA

Messieurs les membres du gouvernement de la république du Sénégal

Messieurs et mesdames les ministres de Etats membres

Excellence messieurs et mesdames les ambassadeurs

Monsieur le Président du conseil de l'organisation de l'Aviation

Civile Internationale (OACI), mon ami et frère le Docteur Aliu

Monsieur le Directeur du Centre de Eudes Spatiales de France

Monsieur le Représentant de l'Union Africaine

Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'ASECNA

Mesdames et Messieurs les Administrateurs de l'ASECNA

Monsieur le Directeur Général de l'ASECNA

Mesdames et Messieurs les Experts de l'Aviation Civile

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs

Avant tout propos, je vous souhaite la bienvenue à Dakar, à l'occasion des festivités marquant le soixantième anniversaire de l'Agence pour la Sécurité de la navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar.

Comme vous le savez, l'histoire de l'ASECNA est intimement liée au Sénégal. C'est, en effet, c'est sur les bords du fleuve Sénégal, à Saint Louis, que la convention donnant naissance à l'ASECNA a été signé le 12 décembre 1959. De 14 pays au départ, ils sont aujourd'hui 18 Etats membres pour un espace aérien de 16 millions de km². A sa création, l'ASECNA avait ses bureaux à Paris ; mais, depuis 1974, le siège de l'Agence a été transféré à Dakar. C'est donc une belle histoire qui lie le Sénégal à l'ASECNA.

Et, je suis particulièrement heureux de présider aujourd'hui la cérémonie solennelle marquant le 60ème année de sa création. Je suis d'autant plus fière que les rares institutions créées à l'époque ont survécu jusqu'à nos jours. L'évolution de l'environnement mondial mais également souvent des carences de gouvernance ont conduit la plupart des institutions multilatérales nées au début des indépendances à disparaître. Nous pouvons, donc, être unanimement fière du chemin parcouru par l'ASECNA.

Je voudrais, en cette occasion solennelle, saluer et féliciter les dirigeants successifs de l'Agence, tous, les Présidents de conseil d'Administration, les Directeurs généraux présents dans cette salle pour leur prévoyance, pour leur leadership qui font de l'ASECNA une institution viable et performante au service de ses Etats membres.

Allocution de Monsieur Alioune SARR, Ministre du Tourisme et des Transports aériens du Sénégal

Mesdames et Messieurs,

Depuis toujours la sécurité de la Navigation Aérienne a été une préoccupation pour la plupart des Etats. C'est pourquoi, il faut apprécier à sa juste valeur l'esprit d'anticipation des pères fondateurs de l'ASECNA qui ont compris très tôt le parti qu'il pouvait tirer d'une mise en commun de la gestion et de l'exploitation des espaces aériens des pays africains en marche vers les indépendances. 60 ans après sa création, et grâce à la maîtrise de sa gestion, et l'engagement professionnel qualitatif de son personnel, l'ASECNA est devenue une référence mondiale et une fierté pour notre continent, l'Afrique.

Cette expérience du ciel unique mis en œuvre par l'ASECNA est un exemple de coopération réussi auquel l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale se réfère dans sa stratégie pour promouvoir au niveau international une gestion intégrée et rationnelle de l'espace aérien.

Mesdames et messieurs les Ministres,

La mondialisation, la libéralisation du commerce ainsi que la libre circulation des biens et des personnes que consacre bon nombre de traités internationaux, ont placé, plus que jamais, l'aviation au centre de la problématique du développement économique de nos Etats.

L'émergence d'une classe moyenne en Afrique et la constitution de nouveaux pôles de développement dans le secteur des services, des mines et des télécommunications, ont engendré une forte demande dans le domaine du secteur des transports aériens. Ainsi les projections pour la prochaine décennie prévoient un accroissement sensible du trafic intra Africain et entre l'Afrique et le reste du monde. Cette dynamique des échanges qui détermine notre développement ne saurait se faire sans un secteur performant de l'aviation civile et un ciel sûr. C'est pourquoi, j'apprécie la capacité de l'ASECNA à anticiper sur les avancées technologiques en adaptant ses équipements pour les maintenir au niveau des standards de l'OACI, l'aviation étant un domaine où l'évolution technique est rapide et permanente.

Mesdames et messieurs,

Ces succès ne doivent pas, pour autant, nous faire perdre de vue les préoccupations du moment, préoccupations qui ont pour nom, entre autres, la lutte contre le terrorisme.

En effet, le continent africain est progressivement devenu le lieu de prédilection de groupes terroristes. Le Sahel n'échappe pas à ce phénomène. Ces groupes constituent de véritables menaces pour toutes les activités économiques, en général, et l'aéronautique civile, en particulier. S'il est évident que la sureté de nos territoires relève de la responsabilité de nos Etats, l'ASECNA, depuis quelques années déjà, contribue aussi à cette sécurité à travers la formation d'inspecteurs en sureté et experts nationaux soit par l'hébergement et la gestion du centre AVSEC de l'OACI, ici à Dakar, ou par la mise en place de projets et partenariats divers pour soutenir les efforts des Etats, en la matière.

Il est donc impératif de persévérer et d'approfondir les réflexions dans le sens d'autres formes d'accompagnement, notamment, sur le plan des stratégies de prévention des actes illicites sur nos aéroports et dans nos espaces aériens.

Mesdames et Messieurs les Ministres

Vous venez d'adopter une déclaration politique au moment où l'Union Africaine à travers son agenda 2063 a

Allocution de Monsieur Alioune SARR, Ministre du Tourisme et des Transports aériens du Sénégal

lancé le projet du Marché Unique du Transport Aérien en Afrique

Cette déclaration de Dakar marque l'attachement renouvelé des Etats à leur outil commun de coopération. J'exhorte les Ministres en charge de l'aviation civile à accompagner l'ASECNA dans la mise en œuvre de la Déclaration de Dakar et à lui fixer des orientations précises pour l'aider à matérialiser cette vision vers un ciel unique pour l'Afrique.

C'est à ce prix que l'Agence réussira sa nouvelle révolution technologique, celle qui lui ouvrira les portes de la fourniture de services de navigation aérienne par satellites dans les prochaines années.

Joyeux anniversaire à l'ASECNA

Vive la Coopération

Je vous remercie de votre bien aimable attention.



Allocution de Monsieur Paul MALEKOU, ancien Directeur Général



Monsieur le Président de la République du Sénégal,
Son Excellence Macky SALL,
Messieurs les Ministres de tutelle des Etats membres de l'ASECNA,
Monsieur le Président du Conseil de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI),
S.E Dr Benard Aliu Olumuniyiwa,
Messieurs les Ambassadeurs,
Excellences de tous les Ordres,
Monsieur le Président du Conseil d'Administration,

Messieurs les Administrateurs,
Monsieur le Directeur Général,
Messieurs les anciens Directeurs Généraux,
Monsieur le Secrétaire Général de la Commission Africaine de l'Aviation Civile (CAFAC),
Madame la Représentante de l'Association Internationale des Transports Aériens (IATA),
Messieurs les Directeurs, anciens et en fonction,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs les membres du personnel de l'ASECNA, en vos titres et fonctions,
Mesdames et Messieurs,

Cette longue litanie, qui interpelle toutes les hautes personnalités prenant part à la commémoration des 60ans de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar, nous permet de mesurer le caractère solennel et exceptionnel de la présente cérémonie.

Vous l'honorez de votre très haute et très auguste présence, Monsieur le Président de la République du Sénégal, pays du Siègne de l'Agence.

Nous vous en sommes très profondément et très respectueusement reconnaissants, comme nous remercions également l'ensemble des distingués invités à cette commémoration unique.

Nous savons gré, également, en notre qualité d'Anciens, à Monsieur le Directeur Général, d'avoir appliqué à notre endroit, cette règle de vie énoncée par William Churchill, qui veut que « plus vous regardez loin dans le passé, plus vous allez loin dans le futur », lequel Directeur Général a bien voulu associer les dinosaures fossilisés de l'aviation civile et du transport aérien, aux cérémonies des 60 ans de notre organisation commune.

L'ASECNA, faut-il le rappeler, est née à Saint-Louis du Sénégal le 12 décembre 1959 de par la grâce et la volonté commune de la France et de nos territoires encore coloniaux, d'unifier leurs espaces aériens et de mutualiser leurs faibles moyens techniques, financiers et humains, par une gestion commune et globale au

Allocution de Monsieur Paul MALEKOU, ancien Directeur Général

travers d'un seul et unique instrument.

Quelle ambition téméraire face aux défis qui se présentent alors à ces Territoires encore sous colonisation, face à toute l'Europe en voie de constitution de son unité économique et technologique et face à la toute-puissance des Etats-Unis d'Amérique, au lendemain de la 2ème Guerre Mondiale !

Certes la principale puissance coloniale, la France, ne lâche pas ces Territoires en solo comme le ferait l'instructeur d'un élève-pilote pour le premier vol de ce dernier.

La France continue à maintenir encore sous sa tutelle technique, financière et humaine, ses anciennes colonies auxquelles elle s'apprête, nolens valens, à concéder une indépendance peu ou prou formelle.

Sans trop y croire et fondant davantage leur confiance en la tutelle sans faille et permanente de l'ancienne puissance coloniale, beaucoup d'entre les Pères fondateurs de l'ASECNA ignorent encore qu'ils sont des visionnaires éclairés en créant, dans un domaine aussi immatériel que stratégique, un établissement public multinational qui va conquérir ses lettres de noblesse dans le développement vertigineux de l'aviation civile internationale et des transports aériens mondiaux, inspirant même des modèles dans d'autres régions du monde, lesquels n'ont pas prospéré ni connu le même destin glorieux que celui de l'ASECNA.

L'ASECNA reçoit, en effet, en 1972, soit à peine une décennie après Saint-Louis du Sénégal, la plus haute distinction de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale, le Prix Edward Warner.

Il me plaît, avec votre bienveillante permission, de donner brièvement lecture de la mention de cette prestigieuse distinction. Je cite : « Institution originale qui, transcendant et regroupant les cadres nationaux, a permis une unité de vues, une communauté de méthodes et de moyens, un minimum d'âme commune dont le résultat est la réalisation, la gestion et l'entretien d'une infrastructure aéronautique exemplaire dans des régions démunies.

Organisme multinational, qui a joué un rôle éminent dans la formation aéronautique des ressortissants de ses Etats membres appelés à faire réaliser pleinement à cet instrument de haute technicité sa vocation authentiquement africaine.

Maillon pivot dans l'admirable chaîne d'organismes que les Etats forgent inlassablement afin d'aider au développement et à la sécurité de ce moyen privilégié pour créer et préserver entre les nations et les peuples du monde l'amitié et la compréhension qu'est l'aviation civile internationale.

Le Secrétaire : Général Kotaïte

Le Président : Binaghi ». Fin de citation.

L'évolution du monde se précipite. Depuis lors, l'ASECNA, jeune fille devenue pubère, veut conquérir sa maturité, pour ne pas dire son émancipation par la grâce de l'africanisation. Ce concept, à l'époque, renferme tous les fantasmes de succès ou d'échec qui lui sont liés. Un comité de ministres des Transports va préparer cette échéance aussi bien souhaitée que redoutée. Une nouvelle Convention signée à Dakar en septembre 1974 va définir les nouveaux fondements de cette ASECNA africaine.

C'est donc d'un commun accord et en toute entente cordiale que les Chefs d'Etat Africains et de France, à

Allocution de Monsieur Paul MALEKOU, ancien Directeur Général

Bangui, en novembre 1974, décident de passer à la vitesse supérieure et tombent d'accord sur le nom de votre humble serviteur pour le lancer dans cette redoutable et, pourtant, époustouflante et gratifiante aventure, en remplacement des grands moustachus comme les Machenaud, Faunières et autres Sarremejean, avec le Gouverneur Louis San Marco comme Président du Conseil d'Administration.

Avec un commando de jeunes ingénieurs venus de tous les horizons d'Afrique et de Madagascar, frais émoulus de grandes écoles françaises, européennes, américaines ou russes d'aviation civile, de météorologie, des ponts et chaussées, des télécommunications, nous sommes les cobayes de cette expérience presque surréaliste, en temps réel et sur terrains découverts.

Je pense notamment à Ahmadou Cheiffou, le Nigérien à l'Exploitation de la Navigation Aérienne, à Dinh Mandengue, le Camerounais à l'Exploitation Météorologique, à Mohamed Maïga, le Malien aux Infrastructures de Génie Civil, à Désiré Taty, le Congolais aux Infrastructures Radioélectriques ...

A la suite de cette première équipe et de nombre de nos successeurs, Ibinga Magwangou, Maurice Rajaofetra, Ousmane Issoufou Oubandawaki, Youssouf Mahamat, Amadou Ousmane Guitteye et de notre frère et ami Mohamed Moussa.

L'ASECNA, respectable, noble et grande Dame polyandre -au moins elle-, en fêtant ses 60ans, s'achemine vers ses noces de diamant avec ses Etats membres, la Communauté aéronautique internationale, les usagers des routes aériennes mondiales. Aujourd'hui, en tant qu'Africain, je suis fier et je puis affirmer avec force que l'Agence a acquis son autonomie financière complète par les résultats de ses activités de service.

Elle a réalisé l'africanisation de ses ressources humaines à presque 100% et elle se pointe à la tête des nouvelles technologies de l'information, de la communication, du contrôle et de la surveillance de la navigation aérienne.

Avec l'ensemble de la Communauté aéronautique internationale, l'ASECNA se prépare au changement de moyens techniques désignés par les initiales anglaises CNS/ ATM (Communication - Navigation – Surveillance/ Air -Trafic - Management) aux fins de la concrétisation d'un ciel unique, grâce à la mise en œuvre de nouvelles techniques de positionnement, de surveillance et de contrôle, désignés aussi par les initiales anglaises ADS (Automatic Dependent System) et à une gestion informatique du trafic de la navigation par GNS (Global Navigation Systems) mis en place à l'échelle mondiale.

Monsieur le Président de la République du Sénégal,

Messieurs les Ministres de tutelle,

Messieurs les Ambassadeurs,

Toutes ces performances de maîtrise des technologies modernes et de gouvernance humaine et financière n'auraient pu être possibles sans la mise à disposition par les Etats membres d'un cadre idéal de vie et de travail au siège de l'ASECNA et dans ses Représentations au niveau des Etats membres.

Je me félicite d'avoir donné le top départ de la signature des Accords d'établissement entre l'Agence et les Etats membres.

Avec mon frère et ami, le Président Moustapha Niassé, alors Ministre des Affaires Etrangères du Président

Allocution de Monsieur Paul MALEKOU, ancien Directeur Général

Senghor, nous signons, dans le cadre entendu de sa Teranga proverbiale, le premier Accord d'établissement avec le Sénégal, pays du Siège de l'Agence et dépositaire de toutes les Conventions présente et anciennes qui président à ses missions régaliennes.

Avec la généralisation des Accords d'établissement au niveau des autres Etats membres, dans lesquels les Représentants de l'ASECNA ont rang, privilèges et prérogatives de Chef de Mission Diplomatique, l'Agence acquiert le statut et la stature d'une véritable organisation internationale, éligible, en ce qui la concerne, aux dispositions de la Convention de Vienne.

Avec l'avènement d'un ciel unique et globalisé qui caractérise l'aviation du XXIème siècle, il n'est pas interdit que d'autres Etats africains s'arriment à l'Agence, la philosophie de celle-ci étant toujours placée sous le triple signe de l'excellence, de la solidarité, de la coopération.

Monsieur le Président de la République du Sénégal,

Messieurs les Ministres de tutelle,

Monsieur l'Ambassadeur, Président du Conseil d'Administration,

Messieurs les Ambassadeurs,

L'ASECNA vous doit à vous tous un lourd tribut mérité de reconnaissance, qui n'a pas connu les soubresauts ou les échecs d'autres Institutions interafricaines pourtant dédiées à la coopération internationale ou à l'intégration politique et économique du Continent.

Pour tout cela, merci, Monsieur le Président de la République du Sénégal !

Merci, Messieurs les Ministres de tutelle et Messieurs les Ambassadeurs représentant les Etats membres !

Joyeux soixantenaire à l'ASECNA qu'on ne fêtera qu'une seule fois dans sa vie d'homme !

Bon vent à l'ASECNA !

Vive la coopération aéronautique internationale !



Discours de Monsieur Jean Yves LE GALL, Président du CNES



Mesdames et Messieurs les Ministres,
 Vos Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
 Monsieur le Président du Conseil de l'ASECNA,
 Mesdames et Messieurs les administrateurs de l'ASECNA,
 Mesdames et Messieurs en vos rangs et qualités,
 Chers collègues,

Je suis particulièrement heureux et honoré d'être parmi vous aujourd'hui pour célébrer le 60ème anniversaire de l'ASECNA et participer à cette cérémonie sous le Haut Patronage de Son

Excellence Monsieur le Président de la République du Sénégal.

L'ASECNA est sans conteste un très grand succès et un emblème de réussite pour le Sénégal, ainsi que pour l'Afrique dans son ensemble. Depuis sa création, en 1959 à Saint Louis du Sénégal, elle a permis de rassembler 17 Etats Africains, avec la France, autour d'un projet commun de grande envergure qui ne cesse d'évoluer. En effet, l'ASECNA gère un espace aérien grand comme une fois et demie l'Europe où elle assure le contrôle de la circulation aérienne, le guidage des avions, la transmission des messages techniques et de trafic, l'information de vol ainsi que le recueil des données, ainsi que la prévision et la transmission des informations météorologiques.

Les autorités Françaises et le CNES sont impliqués dans l'ASECNA depuis sa création et soutiennent l'usage des technologies spatiales pour la gestion du trafic aérien et la sécurité de la navigation. Les applications spatiales apportent des avantages évidents pour de nombreux utilisateurs et contribuent à renforcer le développement socio-économiques ainsi que le tissu industriel d'une nation. Aujourd'hui, plus que jamais, avec le NewSpace et l'utilisation des applications spatiales pour les services, ce secteur permet des solutions innovantes et à bas coût. Le CNES est pleinement investi dans cette démarche, aux côtés de ses partenaires et il a décidé de consacrer d'importantes ressources au développement des services pour accompagner les nouveaux acteurs de l'espace sur le plan technique et politique. Pour cela, s'appuyer sur des partenaires fiables et ambitieux tels que l'ASECNA.

L'ASECNA est aujourd'hui un acteur incontournable de la gestion du trafic aérien. Sa première grande réussite a été de créer une gestion coordonnée et structurée de l'espace aérien africain. L'ASECNA assure aujourd'hui la sécurité de la navigation aérienne sur l'Afrique de l'ouest et Madagascar, au meilleur coût, grâce à une mise en commun de moyens financiers et des capacités matérielles et humaines.

Les autorités Françaises et le CNES encouragent les progrès permanents de la gestion du trafic aérien en Afrique, notamment par le développement et la mise en œuvre opérationnelle d'un système d'augmentation par satellites, nommé SBAS.

Aujourd'hui, notre coopération avec l'ASECNA autour de ce système se poursuit pour concevoir l'architecture du système et se renforce pour préparer déjà les phases suivantes de développement du programme. Ce Système bénéficiera à tous les usages qui demandent plus d'intégrité et de précision au service du positionnement, à bord des navires, des trains ou même des machines agricoles.

Discours de Monsieur Jean Yves LE GALL, Président du CNES

Grâce à l'expérience qui sera acquise par l'exploitation d'un premier niveau de service délivré sur la zone subsaharienne, l'ASECNA pourra poursuivre son objectif d'un service étendu à l'ensemble du continent. Le CNES confirme son plein soutien pour les phases suivantes du programme et l'ASECNA pourra ainsi proposer dans une dizaine d'années, un service étendu à l'ensemble du continent et elle se positionnera alors en leader du développement du SBAS en Afrique et elle apportera un service largement attendu.

Entre 2012 et 2015, le CNES et l'ASECNA ont coopéré au déploiement en Afrique de l'Ouest du réseau de stations SAGAIE pour mesurer les effets de périodes de forte activité solaire et mieux caractériser les phénomènes ionosphériques et leurs impacts sur les services de la navigation aérienne. A ce titre, l'accord de prolongation de la coopération sur le réseau SAGAIE a été signé. Ce réseau, déployé sur les aéroports d'Afrique subsaharienne, a permis de démontrer la fiabilité d'un service SBAS mono-fréquence en Afrique, y compris dans les zones tropicales.

En 2018, la France a été retenue au sein d'un consortium rassemblant l'Australie, le Canada et le Japon, le consortium ACFJ, pour fournir un service de météorologie de l'espace dans le cadre de l'Organisation de l'Aviation Civile internationale. Le Comité des ministres de l'ASECNA et toute l'Agence ont apporté leur précieux soutien à l'action de la France dans le cadre du consortium. Ceci est un très bon exemple de coopération avec l'ASECNA, partenaire d'envergure du secteur de l'aviation civile. Le Sénégal, du fait de sa position géographique, est exposé aux scintillations ionosphériques, phénomènes atmosphériques qui peuvent notamment réduire la zone de disponibilité des systèmes SBAS et c'est pour cela qu'un travail commun est nécessaire aussi dans ce domaine.

Au total, vous le voyez, nombreux sont les exemples de coopération entre l'ASECNA et le CNES dans le domaine des applications des technologies spatiales, désormais incontournables pour fournir des services efficaces, précis et à un coût abordable afin d'assurer la gestion et la sécurité du trafic aérien. Cette coopération de longue date est précieuse et a encore de belles années devant elle.

Finalement, avoir 60 ans dans le domaine de l'aéronautique et du spatial, c'est être dans la force de l'âge tout en gardant l'enthousiasme de la jeunesse pour se réinventer sans cesse. Le CNES lui-même aura 60 ans dans deux ans seulement et nous sommes dans cette même démarche. Je suis persuadé que les nouvelles technologies et les usages du spatial vont révolutionner la gestion du trafic aérien dans les années qui viennent. Je suis fier d'être à vos côtés pour évoquer avec vous ce futur enthousiasmant. La coopération en matière de navigation satellitaire au sein de l'ASECNA démontre pour moi à la perfection le potentiel du spatial, fédérer les énergies et miser sur l'innovation au bénéfice direct des citoyens.



Je vous remercie et je souhaite à tous une excellente journée de célébration pour les 60 ans de l'ASECNA !



ASECNA

Siège Social

32-38 avenue Jean Jaurès B.P 3144
Tel : (221) 33 849 66 00
Fax (221) 33 823 46 54

Délégation à Paris

75 rue La Boétie – 75 008 Paris
Tel : (331) 44 95 07 18
Fax : (331) 42 25 73 11

Délégation à Montréal

999, University Street – Suite 740
Montréal – Québec – H3C 5J9
Tel : (1514) 954 83 87
Fax : (1514) 954 15 8151

Délégation à l'Union Africaine

Luke Residence, villa n°B185_3,
Sub City Yeka, Addis Ababa,
Kebele 20/21
Tel : +251983934191.

Les routes du ciel, notre métier